PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 24 mars 2025 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Manon Bougie et Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Tom Redmond, Serge Thomassin, Jean Perron, Renaud Fortier, Olivier Duval et Jean-Pierre Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont aussi présentes Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale et Me Isabelle Beaulieu notaire, greffière et directrice du Secrétariat général et greffe.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSULTATION PUBLIQUE :

RÈGLEMENT NUMÉRO 942-2025

Au cours de cette assemblée, le président d'assemblée a expliqué le projet de **Règlement numéro 942-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 et le Règlement de lotissement numéro 151-2005 afin de modifier diverses dispositions**. Il a invité les personnes présentes à s'exprimer. Aucune personne ni organisme n'ont désiré s'exprimer.

RÈGLEMENT NUMÉRO 943-2025

Au cours de cette assemblée, le président d'assemblée a expliqué le projet de **Règlement numéro 943-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 pour autoriser des unifamiliales isolées et jumelées dans la 166^{e} Rue projetée et entre les 173^{e} et 174^{e} Rues projetées**. Il a invité les personnes présentes à s'exprimer. Aucune personne ni organisme n'ont désiré s'exprimer.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 34.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14521

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par la greffière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière en ajoutant les items suivants :

6.21 Nomination d'un capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie.

6.22 Embauche d'un capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14522

Séance ordinaire du 10 mars 2025

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que la greffière est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :

Je, Esther Fortin, conseillère, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 942-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 et le Règlement de lotissement numéro 151-2005 afin de modifier diverses dispositions**. La greffière présente le projet de règlement et mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

Je, Renaud Fortier, conseiller, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 944-2025 modifiant le Règlement numéro 935-2024 établissant la tarification d'un bien, un service, une activité ou autres avantages pour l'année 2025**. La greffière présente le projet de règlement et mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14523

Adoption du Règlement numéro 940-2025

ATTENDU : que la greffière résume le règlement, en indique l'objet et sa portée;

ATTENDU : qu'un projet de règlement et un avis de motion ont été déposés à la séance du 10 mars 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le **Règlement numéro 940-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 pour autoriser une salle de spectacles dans la zone CD-326 située le long de la route 204 près de la 127^{e} Rue**, soit et est adopté par ce conseil.

QUE le texte du **Règlement numéro 940-2025** soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14524

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par M. Rémi Poulin, CPA auditeur, trésorier et directeur du Service des finances en date du 14 mars 2025, dans lequel il recommande le paiement des comptes au montant de 2 359 629,27 $;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le directeur du Service des finances et trésorier, M. Rémi Poulin, CPA auditeur, soit autorisé à effectuer le paiement des comptes au montant total de 2 359 629,27 $ couvrant la période du 28 février 2025 au 13 mars 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14525

Adjudication du contrat pour le remplacement d'unités de ventilation et de climatisation

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 3 entreprises, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
LAURENT VERREAULT INC.	86 058,79 $

ATTENDU : que suite à l'étude de la soumission par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que la soumission reçue est conforme et recommande de l'accepter ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **LAURENT VERREAULT INC.** le contrat **pour le remplacement d'unités de ventilation et de climatisation 1A et 4A de l'hôtel de ville**, pour un montant total de **86 058,79 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement – section immobilisations comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14526

Adjudication du contrat pour la fourniture d'un camion cube, année 2025, pour le Service des travaux publics

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
BEAUCE AUTO (2000) INC.	105 219,29 $

ATTENDU : que suite à l'étude de la soumission par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que la soumission reçue est conforme et recommande de l'accepter ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **BEAUCE AUTO (2000) INC.** le contrat **pour la fourniture d'un camion cube, année 2025 de marque Ford modèle E-450,** pour un montant total de **105 219,29 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le surplus accumulé Nouvelle Ville, comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14527

Adjudication du contrat pour la fourniture d'une camionnette HD, année 2025, pour le Service des travaux publics

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 4 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
BEAUCE AUTO (2000) INC.	67 601,28 $
SAINT-GEORGES FORD	70 630,87 $
ST-GEORGES GM	74 292,26 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **BEAUCE AUTO (2000) INC.** ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **BEAUCE AUTO (2000) INC.** le contrat **pour la fourniture d'une camionnette HD, année 2025 de marque Ford, modèle F-250,** pour un montant total de **67 601,28 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le surplus accumulé Nouvelle Ville comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14528

Adjudication du contrat pour la fourniture d'une camionnette pleine grandeur, année 2025, pour le Service des travaux publics

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 4 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
SAINT-GEORGES FORD	59 489,79 $
BEAUCE AUTO (2000) INC.	61 468,51 $
ST-GEORGES GM	63 366,75 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **SAINT-GEORGES FORD** ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **SAINT-GEORGES FORD** le contrat **pour la fourniture d'une camionnette pleine grandeur, année 2025 de marque Ford, modèle F-150,** pour un montant total de **59 489,79 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le surplus accumulé Nouvelle Ville comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14529

Adjudication du contrat pour la fourniture et l'installation de 2 écrans numériques extérieurs

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 3 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
ENSEIGNES CLERJEAN INC.	65 394,33 $
LES ENSEIGNES PALA (9191-3772 QUÉBEC INC.)	68 761,95 $
NUMMAX (CONTRÔLE CONCEPT DYMANIQUE INC.)	70 937,28 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **ENSEIGNES CLERJEAN INC.** ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **ENSEIGNES CLERJEAN INC.** le contrat **pour la fourniture et l'installation de 2 écrans numériques extérieurs,** pour un montant total de **65 394,33$** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le surplus accumulé Nouvelle Ville comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14530

Acceptation de directives de changement pour les travaux d'amélioration de la station de surpression du système d'enneigement au centre de ski

ATTENDU : que des ajustements ont eu lieu pendant l'exécution du projet d'amélioration de la station de surpression du système d'enneigement au centre de ski ;

ATTENDU : que les directives de changement sont recommandées par les consultants;

ATTENDU : la recommandation de Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture, à l'effet d'autoriser les directives de changement ME-1à ME-7 pour ces travaux, au montant de 53 715,88 $ incluant toutes les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les directives de changement suivantes, plus toutes les taxes applicables:

ME-1 :	Ajout d'un conduit pvc entre le transformateur sur socle et le centre de pompage :	2 062,82 $ $
ME-2:	Modification des conduits pvc souterrains au secondaire transformateur sur socle :	4 305,04 $
ME-3 :	Déplacement des câbles aériens	1 074,72 $
ME-4:	Déplacement du sectionneur pour l'enneigement de l'experte :	22 180,05 $
ME-5 :	Ajout d'un conduit flexible de contrôle :	1 933,87 $
ME-6 :	Ajout de bollards de protection (Hydro-Québec) :	3 238,20 $
ME-7 :	Ajout de poteaux de support au centre de pompage :	734,65 $
	Enlèvement conduites de drainage et d'eau existantes :	1500,00 $
	Ajout butée de béton au drain :	3 349,97 $
	Ajout isolant conduite de drainage :	531,22 $
	Rallonger et isoler hydrant relocalisé :	3 080,37 $
	Directive de chantier 2 : Ajouter isolant pour remplacer l'existant	2 728,71$

QUE le tout soit payable à même le surplus accumulé Nouvelle Ville, comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14531

Acceptation du rapport financier du Fonds de développement du territoire de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

ATTENDU : que des travaux de développement de nouvelles infrastructures ont été effectués au centre de ski par l'ajout de pompes et autres travaux afférents et que ceux-ci ont bénéficiés du Fonds de développement du territoire de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan;

ATTENDU : que pour faire suite à ces travaux, le rapport financier dudit fonds doit être accepté par le conseil et qu'un représentant de la Ville doit être autorisé à signer le rapport final d'activités;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte le rapport financier du Fonds de développement du territoire de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan.

QUE ce conseil autorise Mme Amélie Ferland, directrice adjointe – Entretien pour le Service des loisirs et de la culture, à signer le rapport final d'activités préparé dans le cadre de la Politique de développement du territoire (2020-2025) pour le projet d'amélioration de la station de surpression du système d'enneigement au centre de ski Saint-Georges.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14532

Autorisation de paiement d'honoraires professionnels pour la caserne incendie

ATTENDU : le mandat de représentation donné à Morency, société d'avocats s.e.n.c.r.l. dans le dossier de la caserne incendie ;

ATTENDU : le récent règlement hors cour intervenu entre les parties concernées ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le paiement des honoraires professionnels à **MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.**, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de **35 000 $** incluant toutes les taxes applicables.

QUE le tout soit payable à même budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14533

Mandat à M. Denis Sheink pour la mise en conformité de la programmation à l'usine d'épuration

ATTENDU : que nous devons finaliser la mise en conformité de la programmation à l'usine d'épuration ;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, ingénieur, directeur des Services techniques à l'effet d'autoriser une dépense maximale de 60 000 $ incluant toutes les taxes applicables à M. Denis Sheink pour la mise en conformité de la programmation ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise un montant maximal de 60 000 $ incluant les taxes applicables pour la mise en conformité de la programmation à l'usine d'épuration.

QUE le tout soit financé à même le Règlement numéro 859-2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14534

Mandat à Maheux-Mercier pour l'entretien des œuvres d'art 2025

ATTENDU : l'offre de service déposée par l'entreprise Maheux-Mercier pour l'entretien des œuvres d'art ;

ATTENDU : que cette entreprise nous a remis un rapport détaillant les travaux à exécuter pour maintenir les œuvres d'art en bonne condition ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'entreprise Maheux-Mercier à procéder à l'entretien des œuvres d'art, le tout pour un montant de 79 585,70 $ incluant toutes les taxes applicables.

QUE le tout soit financé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14535

Versement d'une aide financière dans le cadre du plan quinquennal d'aide gouvernementale pour la transition à l'équilibre budgétaire des organismes de transport collectif du ministère des Transports et de la Mobilité durable

ATTENDU : qu'une aide financière maximale de 20 500 $ sera versée à la Ville dans le cadre du plan quinquennal d'aide gouvernementale pour la transition à l'équilibre budgétaire des organismes de transport collectif ;

ATTENDU : qu'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de cette aide doit être signée avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la signature de la convention d'aide financière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le versement d'une aide financière à la Ville, au cours des exercices financiers 2025-2026 à 2028-2029, pour le financement du transport collectif.

QUE le maire et la greffière soient autorisés, pour et au nom de la Municipalité, à signer tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14536

Présentation du projet de construction d'une piste de BMX dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec

ATTENDU : que par la résolution N° 23-13706 adoptée par le conseil le 23 octobre 2023, la Ville a présenté sa candidature pour tenir la Finale des Jeux du Québec – Été 2027 sur son territoire;

ATTENDU : que la Ville a eu la confirmation le 22 janvier 2025 qu'elle sera l'hôte de la Finale des Jeux du Québec – Été 2027;

ATTENDU : que la Ville désire présenter un projet de construction d'une piste de BMX au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la présentation du projet de construction d'une piste de BMX au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec.

QUE ce conseil confirme son engagement à payer, pour et nom de la Ville, sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

QUE ce conseil désigne Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14537

Présentation du projet de construction de 2 terrains de volleyball de plage et de mise à niveau de 6 terrains de volleyball de plage dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec

ATTENDU : que par la résolution N° 23-13706 adoptée par le conseil le 23 octobre 2023, la Ville a présenté sa candidature pour tenir la Finale des Jeux du Québec – Été 2027 sur son territoire;

ATTENDU : que la Ville a eu la confirmation le 22 janvier 2025 qu'elle sera l'hôte de la Finale des Jeux du Québec – Été 2027;

ATTENDU : que la Ville désire présenter un projet de construction de 2 terrains de volleyball de plage et de mise à niveau de 6 terrains de volleyball de plage au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la présentation du projet de construction de 2 terrains de volleyball de plage et de mise à niveau de 6 terrains de volleyball de plage au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec.

QUE ce conseil confirme son engagement à payer, pour et nom de la Ville, sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

QUE ce conseil désigne Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14538

Présentation du projet de climatisation des 2 glaces au centre sportif Lacroix-Dutil dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec

ATTENDU : que par la résolution N° 23-13706 adoptée par le conseil le 23 octobre 2023, la Ville a présenté sa candidature pour tenir la Finale des Jeux du Québec – Été 2027 sur son territoire;

ATTENDU : que la Ville a eu la confirmation le 22 janvier 2025 qu'elle sera l'hôte de la Finale des Jeux du Québec – Été 2027;

ATTENDU : que la Ville désire présenter un projet de climatisation des 2 glaces au centre sportif Lacroix-Dutil au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la présentation du projet de climatisation des 2 glaces au centre sportif Lacroix-Dutil au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec.

QUE ce conseil confirme son engagement à payer, pour et nom de la Ville, sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

QUE ce conseil désigne Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14539

Embauche d'une coordonnatrice – Camp de jour et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher un coordonnateur – Camp de jour et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture ;

ATTENDU : la recommandation de M^{e} Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques et du comité de sélection à l'effet de procéder à l'embauche de Mme Isabelle Dulac ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de Mme Isabelle Dulac à titre de coordonnatrice – Camp de jour et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture, selon les conditions de travail des employés-cadres, comprenant une période de probation de 6 mois, conformément au rapport numéro 25992 présenté au conseil, et ce, à compter du 25 mars 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14540

Nomination d'un chef de Division – Entretien pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher un chef de Division – Entretien pour le Service des loisirs et de la culture ;

ATTENDU : la recommandation de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques et du comité de sélection à l'effet de procéder à la nomination de M. Charles Paquet ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la nomination de M. Charles Paquet à titre de chef de Division - Entretien pour le Service des loisirs et de la culture, selon les conditions de travail des employés-cadres, conformément au rapport numéro 26066 présenté au conseil, et ce, à compter du 25 mars 2025.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Jean Perron se retire de son siège pour apparence de conflit d'intérêts.

RÉSOLUTION N^{O} 25-14541

Nomination d'un chef aux opérations pour le Service de la sécurité incendie

ATTENDU : le besoin d'embaucher un chef aux opérations pour le Service de la sécurité incendie ;

ATTENDU : la recommandation de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques et du comité de sélection à l'effet de procéder à la nomination de M. Claude Busque ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU à la majorité des membres présents

QUE ce conseil autorise la nomination de M. Claude Busque à titre de chef aux opérations pour le Service de la sécurité incendie, selon les conditions de travail des employés-cadres, conformément au rapport numéro 26059 présenté au conseil, et ce, à compter du 31 mars 2025.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Jean Perron reprend son siège.

RÉSOLUTION N^{O} 25-14542

Nomination d'une adjointe administrative à la Direction générale

ATTENDU : le besoin d'embaucher une adjointe administrative pour la Direction générale en prévision du départ d'une employée à la retraite ;

ATTENDU : la recommandation de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques et de Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale à l'effet de procéder à la nomination de Mme Suzelle Blanchard ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la nomination de Mme Suzelle Blanchard à titre d'adjointe administrative pour la Direction générale, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés de bureau, conformément au rapport numéro 26061 présenté au conseil, et ce, à compter du 31 mars 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14543

Nomination d'un chef de Division – Bibliothèque et culture pour le Service des loisirs et de la culture et adoption du nouvel organigramme

ATTENDU : le besoin de modifier l'organigramme du Service des loisirs et de la culture pour ajouter le poste de chef de Division – Bibliothèque et culture ;

ATTENDU : la recommandation de M. Michel Mercier, directeur associé du Service des loisirs et de la culture, de Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale et de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques à l'effet de procéder à la nomination de Mme Marie Tanguay à ce poste ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte le nouvel organigramme du Service des loisirs et de la culture et autorise la nomination de Mme Marie Tanguay à titre de chef de Division – Bibliothèque et culture pour le Service des loisirs et de la culture, selon les conditions de travail des employés-cadres, conformément au rapport numéro 26063 présenté au conseil, et ce, à compter du 25 mars 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14544

Nomination d'un capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie

ATTENDU : le besoin d'embaucher un capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie ;

ATTENDU : la recommandation de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques et du comité de sélection à l'effet de procéder à la nomination de M. Éric Bourgault ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la nomination de M. Éric Bourgault à titre de capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie, selon les conditions de travail des employés-cadres, comprenant une période de probation de 6 mois, conformément au rapport numéro 26129 présenté au conseil, et ce, à compter du 31 mars 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14545

Embauche d'un capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie

ATTENDU : le besoin d'embaucher un capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie ;

ATTENDU : la recommandation de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques et du comité de sélection à l'effet de procéder à l'embauche de M. Jean-Philippe Longchamps ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de M. Jean-Philippe Longchamps à titre de capitaine aux opérations pour le Service de la sécurité incendie, selon les conditions de travail des employés-cadres, comprenant une période de probation de 6 mois, conformément au rapport numéro 26131 présenté au conseil, et ce, à compter du 31 mars 2025.

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UN DOCUMENT :

LISTE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS 2024.

La liste des dépenses de recherche et de soutien des conseillers pour l'année 2024 est déposée au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé dont notamment l'Expo Habitat Beauce et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par monsieur le conseiller Olivier Duval sur le comité de développement durable, sur une rencontre avec Mme Liliana Romero, directrice régionale de la santé publique de Chaudière-Appalaches et la docteure Anne-Christine Dion, concernant la fluoration de l'eau, et sur le conseil d'administration de Beauce Art, par madame la conseillère Esther Fortin sur le comité de développement durable et sur le conseil d'administration de Tennis de Beauce, par monsieur le conseiller Jean Perron sur le conseil d'administration de Tennis de Beauce, sur une rencontre avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant la circulation lourde et sur le comité de la sécurité publique, par monsieur le conseiller Serge Thomassin sur une rencontre avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant la circulation lourde et sur le comité de la sécurité publique, par madame la conseillère Manon Bougie sur la structure d'accueil et d'intégration municipale (immigration) et sur le conseil d'administration de Transport Autonomie Beauce-Etchemins et par monsieur le maire Claude Morin sur le conseil d'administration de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, sur la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches et sur une rencontre avec Mme Liliana Romero, directrice régionale de la santé publique de Chaudière-Appalaches et la docteure Anne-Christine Dion, concernant la fluoration de l'eau.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 30, sur proposition de monsieur le conseiller Renaud Fortier, appuyée par monsieur le conseiller Olivier Duval, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

M^E ISABELLE BEAULIEU
Greffière

****